



Panthère. Nord-Tchad.

Photo Gillet.

TOURISME CYNÉGÉTIQUE AU NORD-TCHAD

par D. DEPIERRE.

Inspecteur des Eaux et Forêts.

SUMMARY

HUNTING WILD LIFE WITH GUN OR CAMERA IN NORTHERN TCHAD

The region of Tchad north of the 14th parallel has a desert or sub-desert climate, but despite this certain zones such as the Ennedi are inhabited by quite high concentrations of wild animals. The author reviews the main species encountered : wild sheep, addax, oryx, koudou, gazelle, ostrich, felines and canidae, and refers to their characteristics. He mentions conventional hunting procedures and shows how tourism for hunters with gun or camera could be developed. He also indicates animal life protection measures which should be implemented : the application of regulations and the creation of reserves.

RESUMEN

TURISMO CINEGÉTICO EN EL NORTE DEL TCHAD

La región del Tchad, situada al norte del 14^º paralelo se caracteriza por un clima desértico o subdesértico. A pesar de ello, ciertas zonas, como por ejemplo el Ennedi, contienen fuertes concentraciones de animales salvajes. El autor examina sucesivamente las principales especies representadas : Musmón, Addax, Oryx, Gran Kudu, Gacelas, Avestruz, felinos y cánidos y estudia sus características. Se mencionan también los procedimientos de caza tradicionales y se indica cómo podría desarrollarse un turismo cinegético y fotográfico. Del mismo modo, se hace mención en este artículo de las medidas de protección de la fauna que deberían ser tomadas : disposiciones reglamentarias y creación de reservas.

AVANT-PROPOS

Le Nord-Tchad.

Un désert inhospitalier avec tout ce qu'il comporte d'inhumain : immensité, monotonie, chaleur ardente, pénurie des points d'eau. Des massifs montagneux certes, mais combien pelés. Des oasis, rares. Telle était jusqu'à ce jour la définition la plus couramment admise de ce Nord-Tchad qui figurait sur la carte un élément, semblable à tout autre, de cet ensemble désertique septentrional africain, aussi pauvre, aussi dépeuplé, sans intérêt pour quiconque.

En fait toutes ses beautés sont cachées ; elles ne se découvrent pas pour l'observateur superficiel, amateur d'un pittoresque conventionnel ; elles se révèlent peu à peu à l'observateur attentif, au chasseur, au coureur de brousse, au véritable amoureux de la Nature, quelles que soient les formes qu'elle emprunte.

Ici régne le soleil et la solitude ; là s'érigent des sites grandioses ; plus loin des peintures rupestres s'offrent à l'investigation des regards curieux, mais surtout, partout, même aux endroits les plus déshérités, une faune abondante et pittoresque anime cet immense domaine.

Comment définir cette contrée ? Tout simplement par le Tchad sans habitat permanent (à l'exception des carrefours et des oasis), aux confins de la culture du mil pénicillaire. C'est par excellence la zone des nomades, vivant à proximité des points d'eau et déplaçant leurs troupeaux en fonction de la richesse de la steppe.

Limité au Nord par la Lybie, à l'Est par le Soudan, à l'Ouest par le Niger et au Sud approximativement par le 14^e parallèle, le Nord-Tchad englobe une zone plus vaste que la France.

Climat.

A l'intérieur de ce périmètre, deux zones climatiques sont à considérer :

- sahélo-saharienne dans sa partie Sud,
- saharienne au Nord.

Le climat sahélo-saharien se caractérise par un régime sub-désertique aux précipitations annuelles variant de 200 à 500 mm, une saison des pluies de trois mois (juillet à septembre), une saison sèche de neuf mois (octobre à juin), des températures variant de 15° à 49° avec une moyenne annuelle de près de 29°.

Le climat saharien est caractérisé quant à lui par un régime désertique aux précipitations annuelles toujours inférieures à 200 mm (pluies irrégulières tombant pendant les mois de juillet et août), par une saison sèche de dix mois (septembre à juin), par des températures variant de 11° à 47° avec des moyennes annuelles tout à fait comparables à celles du climat sahélo-saharien.

Mais ces chiffres ne parlent guère au profane. Disons tout simplement que la saison fraîche (novembre à fin février) est une saison merveilleuse tout à fait comparable aux plus beaux étés d'Europe, avec un ciel éternellement bleu.

Relief et végétation.

Du point de vue du relief, deux grands ensembles peuvent être distingués :

1° Couvrant la partie sud ouest, une large dépression faite de grandes étendues sableuses mamelonnées et de regs caillouteux à perte de vue.

2° Occupant les parties est et nord, des massifs montagneux que l'on peut classer en quatre zones distinctes :

— Au nord-ouest, le grandiose ensemble du Tibesti, qui culmine à l'Emi Koussi (3.415 mètres) ;

— Au nord-est, des plateaux érodés, ceux de Jef-Jef et des Erdis ;

— A l'est, l'Ennedi, séparé des plateaux précédents par la dépression du Mourdi : c'est un ensemble montagneux moins élevé que le Tibesti, formé de massifs très usés, de plateaux gréseux ainsi que de formations sableuses récentes qui envoient les plaines intérieures du massif ou s'accrochent aux tables de grès ;

— Au sud-est, les massifs granitiques de la Préfecture de Biltine particulièrement ceux du Kapka et du Maraone. Ce sont là, si l'on excepte l'imposant Tibesti, des massifs d'altitude modeste ; difficilement pénétrables cependant, ils offrent à la faune d'excellents refuges.

La végétation diffère suivant que l'on considère les plaines de piedmont ou l'intérieur des massifs. De plus, la répartition géographique des espèces, la densité du couvert, sont fonction des conditions locales et de la nature des sols. Encore faut-il classer à part la végétation des ouadis ; certaines espèces, invisibles ailleurs ou tôt flétries, trouvent ici les conditions nécessaires à leur épanouissement.

D'une manière générale, c'est la steppe à *Acacia raddiana* qui donne à cette végétation son unité et sa caractéristique principale. Son tapis herbacé, très variable, est composé en majeure partie de graminées qui se rencontrent non seulement sur les sols de dunes mortes mais aussi sur des terrains plus compacts.

Plus on va vers le Nord plus le tapis herbacé diminue et plus l'*Acacia raddiana* domine. Il a pour compagnons l'omniprésent *Hidjelidj* (*Balanites aegyptiaca*) et l'*Acacia flava* qu'on trouve en fourrés bas et denses sur les sols argileux. Par contre il cède la place le plus souvent au *Leptadenia spartium* Wight sur les dunes.

La végétation à l'intérieur des massifs contraste,

à latitude égale, avec celle des plaines de l'Ouest ; on y trouve des espèces témoins de climat beaucoup moins aride par exemple *Albizia chevalieri*, *Acacia sieberiana*, *Acacia albida*. En Ennedi, on remarque même des espèces caractéristiques du climat sahélo-soudanais (*Anogeissus leiocarpus*, *Bauhinia reticulata*, *Vitex cuneata* et de nombreux Ficus) prouvant par là même qu'une flore relique a pu végéter et se conserver dans le fond des vallées à la faveur de conditions micro-climatiques particulières.

Faune.

Si, du fait d'un climat aride et d'une végétation rare, cette contrée peut être apparentée à un désert, il s'agit là en fait d'un désert vivant : de toutes les régions d'Afrique de même latitude c'est sans doute encore le seul endroit où la densité de la faune soit aussi forte. C'est aussi le dernier refuge pour un certain nombre d'espèces de plus en plus menacées.

Encore faut-il distinguer au Nord-Tchad les zones dites d'intérêt cynégétique, c'est-à-dire les régions où le gibier et la chasse présentent une rentabilité scientifique ou économique majeure. La faune maintenue à un potentiel suffisamment élevé peut y être exploitée d'une manière rationnelle à des fins touristiques et sportives.

Le Tibesti malgré la beauté de ses sites est encore peu recherché ; la faune qu'il recèle est peu abondante ; le mouflon en particulier y est trop peu nombreux et trop dispersé pour pouvoir y être chassé dans de bonnes conditions. Il en est de même du Nord-Kanem où aucune police de chasse n'a encore été instaurée et qui est devenu par là même le meilleur refuge des chasseurs professionnels dits « Haddads chasseurs ». C'est là que les gazelles et les antilopes du désert connaissent le braconnage le plus intense qui soit.

C'est pourquoi, dans le cadre de cette étude, nous traiterons principalement la région de l'Ennedi

Mortcha, laquelle englobe les Sous-Préfectures du Borkou et de l'Ennedi, le Nord de la Préfecture du Batha et celle de Biltine. Cette zone ainsi définie abrite de fortes concentrations de gibier.

Les grandes plaines de l'Ouest sont les zones de prédilection des gazelles et des antilopes : gazelle ruffrons au Sud, gazelles dama et dorcas au Nord, oryx et addax du 14° au 18° parallèle suivant leurs migrations. La dépression du Mourdi renferme à une échelle beaucoup plus petite toutes ces espèces.

Les différents massifs de l'Ennedi constituent quant à eux le plus sûr refuge du mouflon à manchettes. Cet animal est particulièrement recherché pour son trophée, l'originalité de sa cape et la difficulté de sa chasse.

Au Sud de l'Ennedi mais plus particulièrement au Nord des ensembles montagneux du Ouaddaï se rencontre le grand koudou. Chez cette magnifique antilope la tête du mâle s'orne d'un des plus beaux trophées torsadés du monde. Et même si ses dimensions n'atteignent pas celles de son cousin de l'Est africain, elles n'en sont pas moins respectables et appréciées.

Ajoutons à cela une espèce omniprésente et toujours amusante par le pittoresque de sa silhouette, de sa démarche et de ses mœurs : il s'agit de l'autruche que l'on rencontre fréquemment, en groupes, fort au Nord, dans des endroits très désertiques.

Parmi les félins signalons la panthère, présente dans l'ensemble de l'Ennedi, et le guépard, devenu hélas trop rare, dans les ouadis des plaines de piedmont et quelques ouadis de l'Ennedi.

Pour compléter ce tableau synoptique de la faune du Nord-Tchad mentionnons les singes, en Ennedi, plus particulièrement des cynocéphales vivant en troupes nombreuses et quelques patas. Signalons enfin le menu gibier : lièvres, pintades, francolins, perdrix gangas et surtout outardes dont la très belle grande outarde arabe.

POTENTIEL CYNÉGÉTIQUE DU NORD-TCHAD

Le Mouflon.

C'est dans l'Ennedi que le mouflon, par excellence animal des montagnes désertiques trouve l'un de ses lieux de prédilection : région montagneuse isolée difficile d'accès qui lui offre, outre un asile immense et sûr, des points d'eau et de riches pâturages en abondance.

Il est difficile de préciser à coup sûr les endroits où la densité de cet animal est la plus grande. D'une façon générale chaque ensemble de massifs ou de grands plateaux recèle un ou plusieurs groupes de mouflons mais en fonction des variations climatiques cette règle souffre de nombreuses exceptions.

En Ennedi, en effet, la pluviosité est très inégale

d'une zone à l'autre et les plus hauts massifs ne semblent pas toujours recueillir les plus fortes condensations. Dans ce cas la majeure partie des ouadis et des plaines intérieures est tellement sèche qu'elle est désertée par la faune en général (y compris gazelles dama et dorcas), et par le mouflon en particulier.

Trois sortes de chasses sont traditionnellement pratiquées par les goranes :

— La première consiste à surprendre le mouflon au petit jour le plus loin possible des rochers.

On lâche des chiens sur le groupe de mouflons qui est ainsi rabattu vers des filets. Cette chasse est encore pratiquée par les haddads chasseurs dans la dépression du Mourdi.



Mouflon. Environs de Fada.

Photo de Communes.

Heureusement ces armes demeurent l'apanage des guides de chasse et de leurs clients. Ces derniers recherchant tous les plus longs trophées déciment les plus beaux animaux des zones de chasse. Or, ces zones, toujours les mêmes de par la difficulté de pénétration de l'Ennedi et le manque de temps des guides, sont celles des environs immédiats de Fada, justement les plus fréquentées par le tourisme de vision.

C'est pourquoi une réserve de Faune dite de Fada-Archeï a été créée le 7 octobre 1967.

Cette réserve de 211.300 hectares, située au Sud de Fada a été constituée essentiellement pour la protection du mouflon, qui se trouve là dans son habitat le plus typique, mais aussi des autres espèces représentées accessoirement. Elle présente en outre l'avantage de permettre le développement de l'ensemble de la faune sauvage du secteur, de façon à constituer, d'une part un centre de vision, bien sûr, mais aussi un centre de reproduction et de dispersion du gibier dans les zones de chasse environnantes ainsi qu'un lieu d'intérêt scientifique.

Dans le même ordre d'idée d'autres mesures doivent être envisagées :

Le mouflon de l'Ennedi est particulièrement recherché pour sa cape surtout par la clientèle américaine. Le tourisme de cette région étant avant tout un tourisme cynégétique, il importe de développer celui-ci en premier lieu. Or, celui qui passe commande d'un safari (1) dans le Nord-Tchad le passe sans réserve s'il est certain d'obtenir de beaux trophées (le Roland-Ward a de fervents adeptes !). Cela ne lui est possible que si deux pièces de chaque espèce lui sont accordées ce qui est le cas de l'addax, l'oryx et la gazelle dama. C'est pourquoi il serait judicieux d'accorder deux mouflons par permis de chasse sans craindre d'augmenter la taxe relative au deuxième.

Malgré le nombre grandissant des safaris au Nord-Tchad, ceux-ci ne dépassent pas à l'heure actuelle 20 expéditions annuelles, soit une quarantaine de chasseurs. Un plan de tir prévoyant 200 mouflons par an est des plus raisonnables, la reproduction compensant largement cet abattage car on peut estimer à 2.000 le nombre minimum de ces animaux présents dans l'ensemble de l'Ennedi.

(1) Safari : du swahali « safee » expédition de brousse. A l'heure actuelle est plus communément employé pour désigner une expédition de chasse.

La deuxième exige un grand nombre de chasseurs et consiste à encercler un petit massif sur lequel a été repérée une famille de mouflons. Toujours à l'aide de filets, on canalise le groupe pour finalement le coincer dans une grotte ou une anfractuosité quelconque et le massacrer à coups de sagaie ou même de pierres.

Beaucoup moins sportif est l'affût pratiqué aux environs des points d'eau, lorsque ceux-ci existent. On use alors de la sagaie ; plus simplement parfois on tend un piège fait d'un nœud coulant relié par une corde à un fer tranchant ; la patte prise dans le nœud, l'animal affolé se débat et se brise les membres contre le fer.

A l'heure actuelle cependant ces modes de chasse ont pratiquement disparu. Le meilleur critère en est le nombre d'arrestations concernant l'abattage de mouflons : six seulement en trois ans depuis l'installation à Fada d'un groupe de gardes-chasses qui exercent une surveillance principalement dans les zones où la densité du mouflon est la plus grande.

Au total donc le mouflon se défend admirablement. De par son habitat, son agilité, sa méfiance naturelle qui déjoue souvent les projets des chasseurs, il n'y a pas à craindre dans l'immédiat une diminution de son cheptel.

En dehors de la panthère (encore celle-ci n'est-elle pas très abondante et préfère le plus souvent une proie plus facile, en particulier le cynocéphale ou l'animal domestique un peu à l'écart du troupeau), son ennemi héréditaire c'est l'homme.

En effet, de par le progrès constant de la technique ballistique, même un animal aussi difficile à repérer et aussi méfiant que le mouflon devient vulnérable. Certaines carabines se révèlent capables actuellement de propulser des balles à la vitesse initiale de 1.000 m/s et même davantage. L'adjonction de lunettes à de telles armes permet des tirs à plus de 300 mètres et en fait des engins extrêmement meurtriers.

Toujours à propos du mouflon mais débordant cette fois du cadre de l'Ennedi il serait opportun de décider sa protection intégrale au Sud du 16° parallèle. De la sorte subsisterait dans le massif du Kapka quelques groupes de mouflons en limite de leur aire qui est d'ailleurs en cet endroit la plus extrême Sud (1).

Les antilopes du désert : addax et oryx.

Hubert GILLET, du Museum National d'Histoire Naturelle de Paris a publié des informations très intéressantes et très complètes concernant le mode de vie de ces animaux (2).

La vie de l'oryx, ses migrations sont étroitement conditionnées par deux facteurs : la présence de l'homme d'une part, la recherche de leur nourriture de l'autre ; cette nourriture est, elle-même, fonction de la pluviosité, laquelle est variable non seulement d'une année à l'autre mais, au cours d'une saison des pluies, d'un endroit à l'autre.

C'est pourquoi il est très difficile de tirer des conclusions définitives quant aux migrations de ces animaux. En règle générale cependant on ne peut nier une migration d'ensemble Nord-Sud, l'oryx en particulier se contentant encore fort bien des pâturages laissés par les divers troupeaux

domestiques lorsque les nomades se voient contraints de les abandonner par suite du tarissement des puits des zones en question.

Dès le début de la saison chaude il devient très rare de rencontrer des oryx au Nord de l'ouadi Achim alors que dès le début des pluies jusqu'au mois de mars on est sûr de les trouver au voisinage de l'ouadi Hawach et ceci malgré les expéditions constantes des guides de chasse en cet endroit pendant toute la saison fraîche.

Cette règle a cependant souffert une exception : pendant la saison fraîche de l'année 1966-1967 une expédition de capture commerciale hollandaise cantonnait précisément sur l'ouadi Hawach : les débuts furent très prometteurs mais au bout d'un mois il était devenu pratiquement impossible de capturer un animal dans un rayon de 80 km autour du camp de base, la plupart des troupeaux s'enfuyant de très loin à la seule vue d'un véhicule.

Depuis 1963 cependant la situation a évolué de façon beaucoup moins catastrophique qu'on ne le pensait. La création d'une Inspection des Chasses en 1964 pour ce Nord-Tchad a permis une prise de conscience des problèmes cynégétiques de la part des autorités locales et par voie de conséquence l'arrestation de très nombreux délinquants dont quelques uns des fameux « haddads chasseurs » qui ne vivent que des produits de leur chasse. Bien sûr il existe encore du braconnage particulièrement dans le Kanem où les chasseurs profession-

(1) Au Niger la limite Sud du mouflon correspond au massif de Termit (Nord-Est de Gorré) mais n'atteint pas le 15° parallèle.

(2) Revue « La terre et la vie », n° 3, 1965, p. 257 à 272.

Addax. Région de Djeroual. Nord-Tchad.

Photo Gillet.



nels semblent s'être repliés par suite de l'absence totale d'une police de chasse dans cette Préfecture. Mais les plus belles zones à oryx et addax sont désormais surveillées de façon à peu près constante et il est désormais possible de prétendre que l'effectif de ces antilopes n'est plus en régression s'il n'est pas encore en augmentation.

Grand koudou.

Très recherché pour son trophée, le grand koudou est devenu un animal difficile à tirer parce que rare dans les zones habituellement fréquentées par les safaris. En nette diminution dans le Sud du Tchad de même que dans la Préfecture du Guéra, où il est traqué pour sa viande, il est par contre en augmentation sensible dans tout le Ouaddaï (au sens géographique du terme), principalement dans le Fongoro, la Sous-Préfecture d'Am-Dam, les Massifs du Kapka et du Maraone.

Splendide animal à l'allure orgueilleuse du cerf d'Europe, il est l'objet d'une chasse très sportive, car c'est un hôte des petits massifs montagneux aux sommets desquels il se réfugie pour faire la sieste. Si le chasseur ne le surprend pas dans la vallée au lever du jour, il faut alors le pister dans les fourrés épineux souvent très denses et même en saison fraîche cette poursuite sur des versants pratiquement sans ombre est loin de constituer une agréable promenade.

Quand l'animal est immobile, la teinte de sa robe, la disposition de ses bois lui permettent de se fondre dans le paysage. Dans ces conditions, le chasseur a bien souvent partie perdue. Avant qu'il ait eu le temps d'apercevoir sa « victime » et de réagir, cette dernière s'est éclipsée dans un grand froissement de branches. Il ne reste plus qu'à rentrer au campement : la pince à épiler vous y sera d'un grand secours.

S'il est vrai que les femelles dominant, il existe cependant dans les régions que nous avons définies plus haut suffisamment de mâles pour que l'on envisage l'opportunité d'un plan de tir d'une centaine de têtes par an. Le service des Chasses est régulièrement en butte aux doléances d'agriculteurs qui se plaignent que, du côté d'Am-Dam et d'Iriba entre autres, les grands koudous viennent dévaster leurs jardins. Mais on ne saurait pour ce petit péché de gourmandise qui consiste à croquer la tomate, exercer à l'encontre de ces fiers animaux, des représailles sanglantes.

Les gazelles.

Trois espèces prédominent : la ruffrons, la dorcas et la dama :

La première, très jolie, à bande noire sur les flancs et légèrement plus grande que sa cousine la dorcas, représente la variété la moins courante. La robe de la seconde est de couleur fauve mais plus pâle ce qui lui permet de se confondre facilement avec le paysage sahélien lorsqu'elle est immobile.

Elle possède aussi une large bande longitudinale foncée et non plus noire sur le bas de chaque flanc. Le mâle est muni de cornes nettement lyrées et non régulièrement divergentes comme chez la ruffrons.

L'aire de la gazelle dorcas beaucoup plus septentrionale s'étend du 13^e parallèle à la frontière lybienne. Celle de la ruffrons couvre entièrement le Sud du Tchad pour ne pas dépasser en latitude le 16^e parallèle.

Ces gazelles sont généralement groupées suivant une conception restreinte de la famille qui comprend le couple et les petits ; cependant ces familles se groupent en fin de saison sèche ; des rassemblements d'une vingtaine d'individus ne sont pas rares. J'ai eu personnellement l'occasion d'observer des groupements de plus de cinquante dorcas (ouadi Archeï à proximité du Déli en Février 1966) et de soixante gazelles dont quelques ruffrons (sur ouadi Rimé en avril 1967), ces deux chiffres pouvant être considérés cependant comme exceptionnels.

A ces deux gazelles qui constituent la toile de fond de la vision cynégétique dans ce Nord-Tchad vient s'ajouter très souvent aussi la blanche gazelle dama qui est incontestablement l'un des plus gracieux animaux d'Afrique.

Très grande puisqu'elle mesure couramment plus d'un mètre aux épaules, cette gazelle est un athlète complet : elle est rapide, résistante et très agile ; c'est pour elle une performance ordinaire que de couvrir de longues distances à la vitesse soutenue de 60 km/h. Il est très difficile de la rattraper en terrain moyen.

Aussi convient-il de la tirer de loin ou d'approcher le troupeau à petite vitesse : celui-ci prend le trot ou le galop mais, en maintenant l'allure, on finit par l'habituer à la présence de la voiture et il est possible alors de choisir le plus beau mâle du troupeau.

L'aire de la gazelle dama est identique à celle de la dorcas à ceci près qu'on ne la rencontre pas dans des régions aussi désertiques, en particulier dans des zones de dunes vives telle la région de Korotoro.

Elle est un peu plus grégaire que ses deux cousines la ruffrons et la dorcas. Dès la fin de la saison des pluies, les troupeaux d'une cinquantaine de têtes ne sont pas rares et atteignent même une centaine en fin de saison sèche.

Cela mis à part, ces trois gazelles possèdent, du point de vue éthologique, un certain nombre de points communs : leur nourriture est identique, la durée de la gestation est la même, la mise bas a lieu en toute saison ; la reproduction se ferait 2 fois par an, ce qui explique que dans l'ensemble du Nord-Tchad, on puisse rencontrer ces animaux en aussi grandes quantités.

Enfin, détail amusant, toutes les gazelles possèdent la particularité de sautiller et de sauter à toutes les allures comme des jouets mécaniques. La gazelle dama, plus grande, est capable de faire des bonds de 80 cm de hauteur et parfois tout le

troupeau l'imité. On croirait assister à un film de Walt Disney !

L'Autruche.

Intégralement protégée depuis de nombreuses années dans le Nord-Tchad, elle a proliféré. Encore leur nombre serait-il plus grand si une certaine tolérance n'était de règle suivant les endroits. A Fort-Lamy par exemple il est facile de se procurer des œufs, des plumes ou des portefeuilles et sacs à main en peau d'autruche. Sur les marchés du Kanem on vend de la moelle d'autruche en bouteille (remède local contre les rhumatismes).

Cet animal drôlatique est cependant beaucoup moins pourchassé actuellement ; la mode des plumes de parure connaît, en effet, une vogue décroissante et d'autre part ces plumes sont beaucoup plus belles quand elles proviennent d'un élevage, comme cela est pratiqué en Afrique du Sud par exemple. Mais, ne serait-ce que pour sa viande, elle est encore en butte aux poursuites des nomades.

L'autruche heureusement pour elle se défend bien. Ses atouts les plus sûrs : une vue perçante et une méfiance naturelle particulièrement vis-à-vis du cavalier. Sachant qu'elle peut être forcée à cheval elle s'enfuit du plus loin qu'elle aperçoit l'un d'entre eux, souvent à plusieurs kilomètres. Elle arrive également à propager son inquiétude aux troupeaux de gazelles ou d'antilopes voisins. Il m'est arrivé de voir des oryx commencer à prendre la fuite à trois kilomètres environ de nos véhicules. Les poursuivant, nous avons alors pu constater que c'étaient des autruches qui avaient donné l'alarme.

Dans la croyance populaire l'autruche tient une place de choix, on s'en gausse, on la ridiculise ; on l'accuse en particulier d'une « politique » lâche et stupide. L'étude de ses mœurs prouve, en fait, qu'il n'en est rien ou que, du moins, les responsabilités familiales confèrent aux parents courage et subtilité. Elle sait, en effet, très bien isoler son nid, en dehors des pistes caravanières et du passage des troupeaux ; lorsqu'a lieu la couvée, mâle ou femelle, elle quitte le nid au moindre danger et s'enfuit pour que l'ennemi ne puisse en détecter l'endroit. Poursuivie, quand les petits sont encore dans l'orbite familiale, elle pratique la ruse classique de l'animal blessé, la même qui fit la réputation de la perdrix d'Europe. Le mâle en particulier se révèle un brillant comédien, battant d'une aile qui traîne jusqu'à terre,

claudiquant lamentablement, trébuchant et se relevant jusqu'à ce que, la petite famille jugée en lieu sûr, la force lui revienne tout à coup et l'agilité de son immense compas.

A l'heure actuelle, il est possible de fournir des chiffres supérieurs à ceux donnés par R. MALBRANT dans son étude de la faune du centre africain français, il y a plus de quinze ans. L'autruche est, en effet, présente dans tout le Tchad et particulièrement les zones sahéliennes et sub-désertiques, atteignant même les confins désertiques de la dépression du Mourdi et des plateaux de Jef-Jef. On la rencontre, en général, par couple ou par rassemblement de plusieurs couples. C'est ainsi qu'il m'est arrivé de dénombrer le 20 janvier 1968 sur l'ouadi Hawach deux troupeaux comprenant l'un 36 autruches et l'autre, 30 km plus à l'Ouest, 46 autruches adultes. De la même façon j'ai pu constater la présence non loin d'Abéché de



Grand koudou du Kapka.

Photo Piodl.

deux couples accompagnant chacun 21 petits. Enfin, il semble de temps à autre que pour des causes inconnues les autruches de même sexe se rassemblent, ex : 20 autruches femelles sur l'ouadi Achim en avril 1967 et 15 autruches mâles à 160 km d'Oum-Chalouba sur la piste Oum-Chalouba-Fada.

Les Félines.

Deux représentants de la famille des félidæ, particulièrement recherchés à l'heure actuelle, sont présents au Nord-Tchad : il s'agit de la panthère et du guépard.

La panthère qui n'occupe pas là son aire habituelle se rencontre dans l'ensemble du massif de l'Ennedi et des massifs du Kapka et du Maraone. De par son habitat, elle semble avoir donné naissance à des différences subspécifiques par rapport au type commun rencontré dans les régions moyennes et méridionales du Centre africain. Disons que la panthère de l'Ennedi (1) possède d'une façon générale un pelage plus clair et plus court ; les taches noires, disposées sur la plus grande partie du corps, ne forment qu'exceptionnellement de véritables rosettes. Le fait est bien connu au Soudan, des trafiquants de peaux (beaucoup d'entre elles proviennent du Tchad) qui l'estiment à une moindre valeur, les plus belles peaux disposant du plus grand nombre de rosettes régulières en forme de la lettre n en arabe qui est d'ailleurs la première lettre du mot « nimir ».

Cette panthère est relativement commune dans la plupart des massifs du Nord-Tchad particulièrement au voisinage des points d'eau (Archeï, Bachikelé, Kika, Déli, etc...) mais la règle n'est pas générale ; ce qui prouve aussi qu'elle peut très bien se passer d'eau pendant des périodes plus ou moins longues. De mœurs strictement nocturnes, extrêmement méfiante, elle est très difficile à chasser et ne vient que bien rarement sur les affûts !

Le guépard quant à lui est un animal d'ouadi et non de rocher. Admirablement conformé pour la course, c'est indéniablement le mammifère terrestre le plus rapide au monde. On ne le rattrape pas en roulant à 80 km/h. Mais comme tout athlète de sprint, il n'est pas fait pour le fond et s'essouffle vite : au bout d'un ou deux kilomètres il se cache dans un buisson ou dans les hautes herbes. Il est alors facile de l'approcher à quelques mètres : haletant il considère les intrus en « soufflant » comme un chat.

Dans ces conditions, le tireur le plus maladroit n'éprouve aucune peine à l'abattre et cet assassinat ne convient pas à un chasseur soucieux de respecter les règles de son « art ».

Ces considérations font aisément comprendre qu'il était très menacé par les safaris. Pour que ne disparaisse pas du Nord-Tchad une espèce aussi

intéressante le Service des Chasses s'est vu dans l'obligation de le faire protéger intégralement dès le milieu de l'année 1966, comme l'avaient déjà fait les autres pays africains où le guépard est représenté.

Son aire s'étend à l'ensemble du Tchad mais au Sud la densité de la végétation lui permet de mieux se cacher et d'échapper, dans la majeure partie des cas, à une éventuelle poursuite. Au Nord il fréquente essentiellement les ouadis Bahr el-Gazal, Achim, Hawach, Oum-Hadjer, Chili. On le rencontre aussi dans les ouadis les plus touffus de l'Ennedi, notamment l'ouadi N'dou (environ de Fada) qui semble être sa limite Nord correspondant approximativement au 18^e parallèle.

La nourriture de ces deux félines est à base d'oiseaux ou de petits mammifères, voire de petites gazelles ou de petites antilopes. La panthère chasse presque exclusivement à l'affût, particulièrement le cynocéphale, son plat favori, tandis que le guépard se permet de chasser à la rencontre ; ses bonds de lévrier lui permettent de rattraper très vite ses proies.

Un autre félin est présent au Nord-Tchad mais il est rarissime de le rencontrer car sa vie est exclusivement nocturne : il s'agit du caracal, sorte de gros chat à la musculature puissante, aux oreilles pointues qui sont terminées par de longs poils noirs. Sa nourriture est analogue à celle des deux félines précédents mais ses mœurs sont encore très mal connues.

Animaux divers.

Citons encore quelques animaux sans grand intérêt cynégétique mais tous intéressants à des degrés divers, les uns en raison de leur rareté, les autres par le pittoresque de leurs attitudes et de leurs mœurs, d'autres enfin par la joliesse de leur silhouette.

En premier lieu un représentant de la famille des canidae, la cynhyène.

Ce curieux loup de brousse aux oreilles arrondies et au pelage ressemblant à celui du chien danois est devenu très rare. La dépression du Mourdi semble constituer la limite septentrionale de son aire. Cette espèce est en perte de vitesse : les bandes ne comprennent guère que quelques individus rarement plus d'une dizaine qui chassent en meute comme les loups, principalement au début et à la fin de la nuit. On comprend mal pourquoi la réglementation de la chasse a négligé ces animaux.

C'est peut-être parce que leurs représentants ont toujours eu la réputation d'attaquer l'homme, ce qui est peu croyable. Il est vrai qu'un rapport écrit d'un garde des Eaux et Forêts de Mongo, en date du 6 août 1965, mentionne l'attaque délibérée de 10 indigènes par un groupe de cynhyènes mais il est probable qu'il s'agit plutôt là d'une réaction de défense de la part d'animaux traqués par les

(1) Dont le type serait à rapprocher du *felis pardus leopardus* décrit par PÉCAUD dans sa « Contribution à l'étude de la Faune du Tchad ».

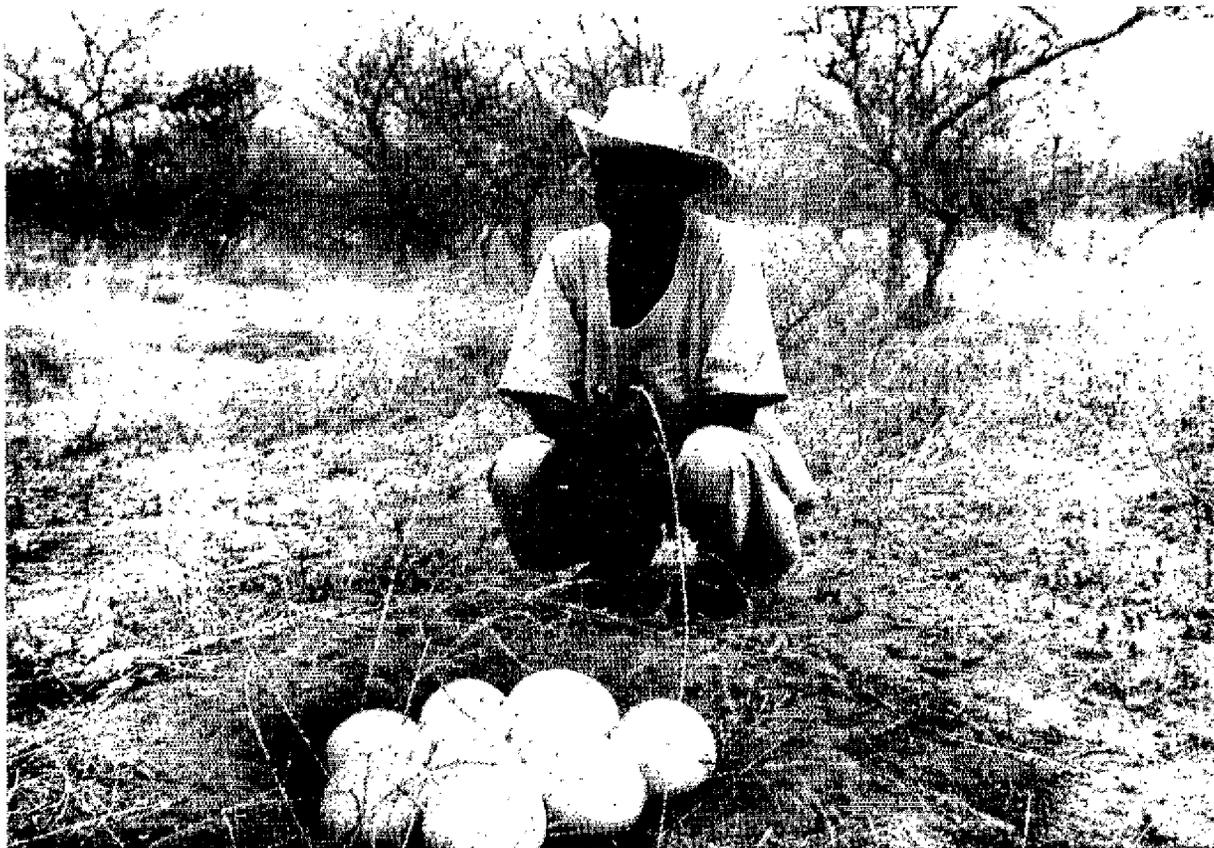


Photo Guyé.

Nid d'œufs d'austruche.

gardiens de troupeaux auxquels ils infligeaient des pertes.

Parmi les canidae, signalons aussi le chacal très commun, le renard des sables plus rare, et le rarissime renard du désert ; parmi les hyenidae la hyène tachetée et surtout la hyène rayée plus petite et plus commune au fur et à mesure que l'on monte vers le Nord.

Mentionnons encore les deux fourmiliers aux langues « vermiformes » : Poryctérope, que l'on rencontre jusqu'à la limite des zones désertiques et dans tout l'Ennedi, le pangolin au corps couvert d'écailles cornées qui ne se trouve qu'en Ennedi. Encore faut-il circuler de nuit pour avoir quelque chance de les apercevoir !

Il ne faut pas oublier non plus les troupes de cynocéphales de l'Ennedi, ni les quelques singes rouges isolés, toujours amusants à contempler, les crocodiles reliques de quelques gueltas (Archeï, Bachikelé).

En dernier lieu, pour les amateurs du tir au vol, évoquons le petit gibier à plumes, particulièrement les outardes (grande outarde d'Afrique, grande outarde Arabe et l'outarde de Nubie), la poule de pharaon, diverses perdrix gangas et, dans une moindre mesure, la pintade et le francolin du Clapperton dont la densité diminue suivant que l'on monte (ou que l'on descend) en latitude mais que l'on retrouve encore au niveau de l'ouadi Hawach et dans presque tout l'Ennedi

CARACTÉRISTIQUES D'ENSEMBLE DE LA FAUNE DU NORD-TCHAD

Une constatation frappe dès l'abord : comment des paysages à ce point désolés peuvent-ils abriter une faune aussi variée et aussi abondante ? Pour poser la question en termes plus précis encore, comment les animaux de ces régions désertiques ou semi-désertiques parviennent-ils à surmonter la soif ? On pourrait admettre que l'adaptation forcée à un climat qui se désertifiait progressive-

ment a profondément modifié en eux certaines données génétiques et, partant, le processus physiologique qui régit leur métabolisme aqueux. Mais cette explication ne saurait rendre compte intégralement d'un phénomène infiniment plus complexe en réalité. Car, en fait, ces mêmes animaux boivent lorsqu'ils trouvent de l'eau, ce qui ne dure guère, dans les plaines de l'Ouest, que

quatre mois environ. Tout se passe comme si, les mares et les gueltas une fois asséchées, ils étaient capables de modifier leur physiologie. Le problème reste entier cependant ; on a toujours pensé jusqu'alors que l'eau, au même titre que l'air était indispensable à la survie du mammifère, lequel doit obligatoirement pallier les déperditions d'eau dues à la respiration, à la transpiration et aux déjections diverses.

Or il n'est pas certain que ces pertes puissent être compensées par la récupération des modestes quantités hydriques offertes occasionnellement par certaines légumineuses ou certains fruits (*Colocynthis vulgaris* par exemple). A plus forte raison quand il s'agit d'une femelle qui allaite ses petits pendant la saison chaude : j'ai constaté à ce propos la présence de petits oryx qui n'avaient pas plus d'un mois en avril 1967 au Nord du puits de Djéroual.

Le problème ainsi posé concerne toutes les espèces en dehors des carnivores. Addax, oryx, gazelles dorcas, cynocéphales de l'Ennedi et jusqu'aux pintades des ouadis des plaines de l'Ouest restent probablement plusieurs semaines sans boire.

Leur résistance à la course est tout aussi étonnante (ce phénomène est sans aucun doute lié à celui que nous venons de soulever, à savoir celui de la sobriété saisonnière). Il m'a été donné d'assister lors d'une capture commerciale en novembre 1966, à la poursuite de plusieurs addax sur une quinzaine de kilomètres. Une seringue hypodermique à base de tranquillisants fut alors tirée sur l'un d'eux ; or ce dernier s'est montré capable de parcourir encore cinq kilomètres avant de s'endormir et s'en est bien remis puisqu'il a survécu.

La robustesse de l'oryx est également extraordinaire si l'on en juge par cet exemple : longeant l'ouadi Hawach en avril 1967, je rencontrai un mâle unicolore et deux femelles dont l'une, vieille, était très efflanquée. Quand ils m'aperçurent ils prirent le galop en direction de l'Est. Quelle ne fut pas ma surprise de les retrouver, moins de deux heures plus tard, 24 km plus loin en direction d'Oum-Chalouba. Ils se mirent d'ailleurs à galoper de plus belle lors de ce deuxième contact.

Sobriété et endurance ; ces caractéristiques, d'ordre physiologique, ne sont pas les seules que

l'on puisse mettre en facteur commun lorsque l'on considère l'ensemble de la faune du Nord-Tchad. Pour ce qui est du mode de vie, il est régi par le soleil dont il épouse le rythme. La brousse si vivante matin et soir semble déserte aux heures chaudes. A ce moment, la sieste est la règle, chaque animal recherchant l'ombre propice à l'abriter des plus chauds rayons du soleil (quelques exceptions cependant : il arrive en effet de rencontrer couchés en pleine steppe des addax ou des gazelles dorcas aux heures les plus chaudes). C'est pourquoi la recherche de la nourriture a lieu principalement au lever et au coucher du soleil ; de même, les grands déplacements se font de nuit.

Autre trait commun, l'attitude devant le danger. Que l'homme, par exemple, l'ennemi commun, apparaisse et pour tous c'est la fuite éperdue. Cette réaction, fort légitime en soi, est la seule efficace dans une contrée où le couvert est trop rare et trop maigre, n'offrant aux bêtes traquées qu'un refuge des plus aléatoires. Aussi tous ces animaux que nous avons passés en revue (une revue incomplète bien sûr) sont-ils remarquablement taillés pour la course rapide (gazelles) ou le fond (antilopes) ; ils savent aussi tirer le meilleur parti possible du terrain, recherchant aussitôt les abris naturels et de préférence les touffes de cymbopogon. Ils ont tous, en effet, pour souci constant et commun de détourner l'ennemi des plus jeunes, trop faibles encore pour soutenir une longue course. Gazelle, addax et oryx pratiquent à cet effet la même ruse que nous avons décrite plus haut à propos de l'autruche.

Ajoutons pour terminer ce chapitre les quelques considérations que nous fournit l'Institut d'Élevage et de Médecine Vétérinaire concernant l'importance des parasites dont les Artiodactyles sauvages font l'objet :

1° Le rôle pathogène de ces parasites est encore très mal connu.

2° La réceptivité de toutes les espèces d'Artiodactyles au virus pestique est prouvée. Au Nord-Tchad cependant aucune épidémie de ce genre n'a été observée, pas même chez le grand koudou parfois très décimé dans le Sud par cette maladie.

3° Le taux d'infestation augmente très rapidement du Nord au Sud.

CHASSES TRADITIONNELLES

On peut les classer sommairement en trois genres différents pour ne parler que des plus courantes et des plus efficaces ; elles peuvent être excessivement meurtrières dans certains cas.

La chasse aux filets.

C'est pour la faune la forme de braconnage la plus dangereuse et la plus intensive. Elle est faite

à l'aide de petits filets (2 à 3 mètres de large sur 1,50 à 1,75 m de hauteur) aux grosses mailles de 10 à 15 cm. L'extrémité de chaque filet est maintenue par un piquet de deux mètres environ. Les filets sont juxtaposés les uns aux autres grâce à ces piquets plantés en terre. Le filet lui-même est en corde ou en tendons d'animal (oryx en particulier). Plus on chasse au Nord et plus il faut un nombre



Photo Gillet.

Un Cynocephale en observation.

important de ces filets pour pouvoir y rabattre le gibier.

Aussi faut-il compter en moyenne une vingtaine de rabatteurs aidés souvent de chiens et une dizaine de personnes à l'affût non loin des filets pour 400 filets environ.

Si le « track » est mené à bien aucune chance n'est laissée aux animaux qui seront coincés dans les filets. Tous, en effet, s'y précipitent et s'y empêtrent d'autant plus qu'ils tentent de s'en dégager. Les personnes à l'affût viennent alors les achever à coup de sagaie. Nul n'en réchappe, ni les femelles gravides, ni les petits.

Cette chasse est des plus nuisibles à la faune en général, surtout en fin de saison sèche où il existe de gros rassemblements de gibier tant oryx que gazelles dama ou dorcas. Et les coups de filet peuvent laisser rêveurs !

Témoin l'arrestation, le 15 février 1965, par les gardes chasses d'Ati de trente et un chasseurs en possession de 604 filets (lesquels, placés bout à bout s'étendaient sur une longueur approximative de 1.240 m), 164 peaux de damalisques, 47 peaux de gazelles, 27 peaux d'antruches, 2 peaux de chacal, le tout ne représentant que le butin de quelques rabats.

La chasse à cheval.

Cette chasse exige moins de participants mais elle est d'une autre qualité. Quelques cavaliers, des montures de rechange et plusieurs chameaux porteurs d'eau se mettent en route en direction des troupeaux d'oryx. En général c'est une chasse à la rencontre. En fin de saison sèche parfois, astucieusement, on dispose sur un arbre de la paille abondamment arrosée. Les oryx sous le vent sont capables de sentir de très loin cette humidité ambiante et croyant à une tornade localisée font mouvement au cours de la nuit. Au petit matin donc, la chasse commence, c'est-à-dire que les chasseurs à cheval entament la poursuite derrière les oryx. Ceux-ci en général se mettent à fuir contre le vent, c'est alors le début d'une lutte de longue haleine entre le cheval et l'homme d'une part, l'animal de l'autre. A chaque arrêt de l'oryx l'homme et sa monture gagnent un peu de terrain mais il faut pour cela qu'ils déploient toute leur ingéniosité, habituant petit à petit la bête à leur présence. Dans un galop final, lorsqu'il estime l'animal suffisamment proche, le cavalier force l'allure et rattrape l'oryx à qui il décoche une première sagaie.

Si l'animal n'est pas atteint mortellement, la poursuite reprendra et se prolongera d'autant plus que la blessure occasionnée sera moins grave et ce jusqu'à ce que l'oryx, épuisé, fasse front. C'est un des moments dangereux de la chasse car l'antilope acculée se montre très courageuse et il n'est pas rare qu'à l'aide de son massacre elle éventre le cheval si celui-ci passe trop près. Mais la lutte tourne toujours à l'avantage de l'homme et une fois l'oryx achevé les chameliers qui ont suivi la piste viennent reconforter les chasseurs et les chevaux et dépouiller l'animal qu'ils chargent sur les chameaux.

Pour cruelle qu'elle soit, cette chasse est sportive, exigeant de ses participants une adresse étonnante et une grande ténacité. Les chevaux, entraînés à ce genre de chasse sont bien connus des habitués et, lorsqu'en vient la vente, ils sont estimés d'autant plus cher qu'ils ont participé à l'abattage de plus d'oryx.

Cette forme de braconnage est également moins dévastatrice en ce sens qu'elle n'engendre pas les massacres aveugles que nous avons décrits à propos de la chasse au filet. D'une part la poursuite est longue et fastidieuse, donc les battues assez rares. D'autre part une sélection s'opère naturellement quant aux espèces et à l'intérieur même de l'espèce. Car tous les animaux ne peuvent être forcés de cette façon, les gazelles rapides crochetant trop

vite, les addax étant avantagés par leur sabot dans les zones sablonneuses qu'ils ne quittent guère. C'est pourquoi l'oryx est l'animal de choix pour cette chasse à cheval de même que l'autruche, laquelle se fatigue vite. Mais il faut préalablement, par surprise, approcher cette dernière, ce qui est difficile compte tenu de sa méfiance et de l'acuité de sa vision.

La chasse au chien.

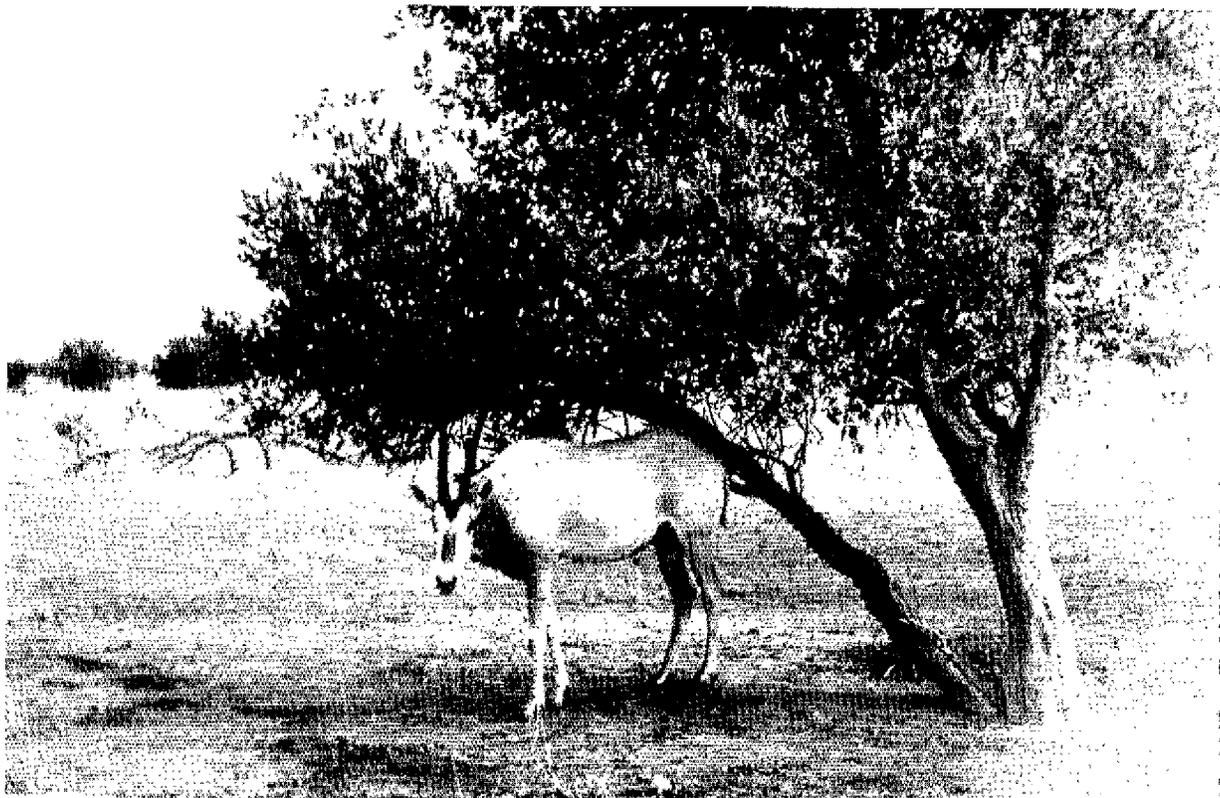
Encore pratiquée à l'heure actuelle (par les goranes principalement dans le Djourab et la dépression du Mourdi), cette chasse n'a lieu cependant que d'une manière très épisodique. Elle ne concerne pratiquement que les animaux lourds, type addax, ou ceux qui se fatiguent vite comme l'autruche.

Elle s'opère en terrain sablonneux ; la légèreté du chien confère alors à ce dernier un avantage décisif sur la proie, plus massive, même pourvue de sabots.

Pour la mener à bien il est nécessaire cependant d'approcher le gibier d'assez près pour lâcher les chiens à coup sûr ; ceux-ci ne forcent, en effet, qu'à vue, et le moindre mouvement de terrain qui dissimulerait un instant sa proie compromettrait presque à coup sûr cet « hallali ».

*Oryx au repos à l'ombre d'un *Boscia senegalensis*. Région de Djeroual.*

Photo Gillet.



TOURISME ACTUEL

Le chasseur est attiré par ces régions du Nord-Tchad pour des raisons multiples : le trophée des antilopes du désert y est d'une finesse remarquable ; poursuivre les animaux et les approcher est une entreprise relativement aisée puisque l'on autorise à cet effet l'emploi des véhicules (tolérance très justifiable) ; par ailleurs le mouflon y abonde et l'on sait que cet animal présente un grand intérêt car la chasse en est très sportive.

Le tourisme de vision prend parfois, d'une manière, hélas, trop épisodique, le relais du tourisme cynégétique. Il y a là de quoi nourrir des journées entières la passion des photographes et des cinéastes amateurs.

Quoi de plus étonnant, de plus gracieux, de plus pittoresque, de plus émouvant parfois que ces gazelles broutillant de-ci de-là, que ces addax galopant devant la voiture, qu'un troupeau d'oryx profilant ses massacres sur l'horizon ou que le grand koudou figé dans son attitude hiératique.

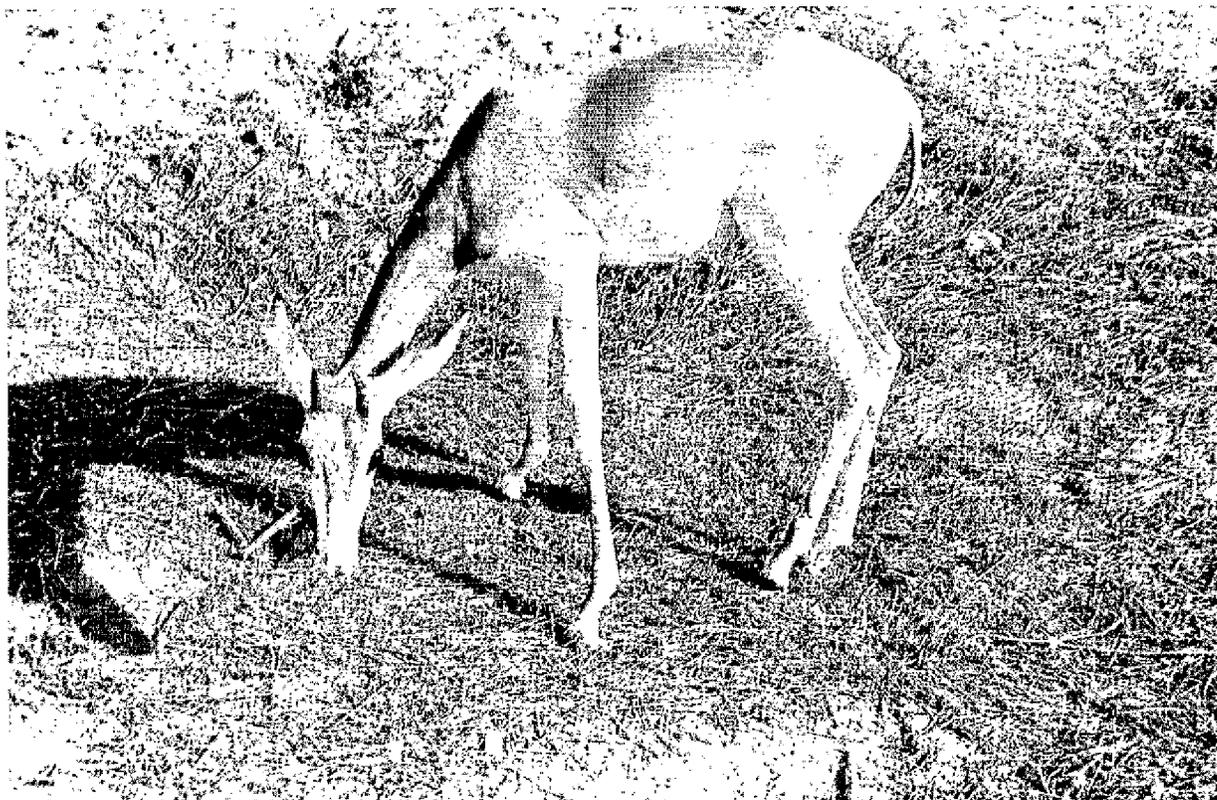
Dans l'immédiat cependant le tourisme au Nord-Tchad demeure le privilège d'un petit nombre de chasseurs. Le concours d'un guide de chasse est matériellement indispensable. Celui-ci, compte tenu du nombre des véhicules, de l'importance du matériel et du personnel mis en œuvre, ne peut se

contenter d'un prix accessible à un touriste de classe moyenne. Ce tarif varie de 300 à 350 dollars par jour pour deux personnes. Il faut préciser que pour ce prix le client est pris en charge dès son arrivée dans le territoire et déchargé de toute contingence matérielle. Il s'agit de véritables vacances de brousse. En outre un certain nombre de trophées lui sont garantis en fonction de la durée du safari.

Jusque vers 1960 le Nord-Tchad n'était connu que de quelques grandes familles françaises qui y venaient d'ailleurs chasser régulièrement. Mais depuis le repli des guides vers les territoires de l'Afrique centrale (diminution de la faune en Afrique Occidentale et troubles d'ordre politique en Afrique Orientale), la République Centrafricaine et le Tchad ont vu augmenter régulièrement chaque année leur contingent de chasseurs. Fort-Archambault est devenu l'un des plus gros centres de rassemblement des guides de chasse puisque onze de ceux-ci sont titulaires d'une licence, définitive ou provisoire. Et le Tchad est actuellement l'un des plus beaux pays au monde pour la variété et la densité de sa faune. A cela deux raisons essentielles : d'une part la création de nombreuses réserves de faune où la densité est devenue telle

Une jeune gazelle Dama, gazelle appelée localement Ariel.

Photo Gillet.



que des autorisations de chasse peuvent y être décernées chaque année moyennant le paiement d'une taxe d'abattage plus élevée que la normale ; de l'autre, ce pays constitue l'un des derniers

refuges pour certaines espèces presque totalement disparues des autres pays africains analogues (Sénégal, Mali, Niger, Soudan).

MESURES D'ORDRE CYNÉGÉTIQUE A ENVISAGER

Depuis 1964 la création d'une Inspection des Chasses s'occupant particulièrement de ce Nord-Tchad a permis de sérier un certain nombre de problèmes et d'en résoudre quelques-uns. Mentionnons à son actif :

- la nette diminution du braconnage par une incessante police de chasse,
- l'augmentation parallèle du nombre de safaris (quatre en 1963, vingt en 1967),
- la création d'une réserve de faune dite de Fada-Archeï principalement pour assurer la vision du mouflon, sa reproduction et sa dispersion aux alentours,
- la mise en application d'un certain nombre de mesures d'ordre cynégétique.

Il reste cependant encore beaucoup à faire :

1° Il convient d'abord d'obtenir la suppression totale du braconnage aux filets et de créer une réserve de faune concernant les oryx et addax où un certain nombre de touristes pourraient chasser, compte tenu d'un plan de tir.

Cette réserve se proposerait donc en premier lieu de protéger les troupeaux d'antilopes désertiques qui se trouvent là dans leur habitat le plus typique et constituent incontestablement la plus belle richesse cynégétique du Nord-Tchad, cette faune ayant pratiquement disparu des autres pays africains de même latitude.

Parallèlement elle aurait pour but la protection des autres espèces représentées et l'exploitation rationnelle de la faune sauvage désertique en y développant le tourisme cynégétique et de vision.

La création d'une telle réserve doit tenir compte cependant des impératifs suivants :

- suppression quasi totale du braconnage par une police de la chasse rapide et efficace. On peut estimer à près d'un demi-millier le nombre d'oryx tués chaque année illégalement,
- impossibilité de limiter l'étendue de la réserve compte-tenu de l'amplitude des migrations des antilopes désertiques et des variations de ces migrations d'une année à l'autre,
- nécessité impérieuse de protéger la faune dans la région sud du Nord-Tchad là où sévit le braconnage le plus intense,
- aménagement d'une aire de chasse ouverte aux titulaires des permis de grande chasse pendant la saison des safaris Nord,
- impossibilité d'abrogation de la plupart des droits d'usage reconnus aux nomades.

C'est pourquoi cette réserve fonctionnerait sous deux formes différentes. Sa partie sud constituerait une véritable réserve de faune où tout acte de chasse serait interdit ; sa partie nord fonctionnerait en aire de chasse contrôlée, ouverte à un nombre défini de titulaires de permis de grande chasse.

La surveillance d'une telle réserve ne demanderait pas de moyens considérables : deux véhicules tous terrains et quatre gardes équipés suffiraient. En effet les patrouilles des gardes montés à chameau n'arrivent que très occasionnellement à arrêter les chasseurs à cheval qui sont plus rapides, ou les chasseurs aux filets qui sont souvent informés de leurs itinéraires. Au contraire une patrouille dont la caractéristique essentielle serait la mobilité et la rapidité d'intervention réduirait très rapidement ce genre de braconnage.

La création d'une telle réserve serait en elle-même difficile compte tenu du manque de limites naturelles. On pourrait cependant la définir schématiquement et géométriquement comme un triangle formé par les pistes qui mènent de Moussoro à Largeau pour ce qui est de l'Ouest, de Largeau à Arada via Oum-Chalouba pour ce qui est de l'Est, d'Arada, enfin, à Moussoro en passant par Haraz Djedaa, Am-Djemena pour ce qui est du Sud.

Cette réserve ainsi délimitée semblerait présenter l'inconvénient majeur d'être immense et il paraît impossible d'y faire respecter la réglementation relative à la chasse. En fait cette zone est vide de tout habitat sédentaire et le seul travail consisterait en la surveillance des nomades.

Dans cet espace tel que nous le proposons le nombre des animaux à l'intérieur de chaque espèce est mal connu. Mais s'il est difficile de fournir des chiffres approximatifs il est possible par contre de fournir des minima.

Dans l'ensemble du Nord-Tchad tel qu'il est défini plus haut, compte tenu des renseignements donnés par les guides de chasse, les Agents des Eaux et Forêts et ceux obtenus au cours de mes tournées, je pense que le nombre des addax est supérieur à 1.500 têtes, celui des oryx supérieur à 4.000 ; les gazelles dama présentent un contingent deux fois supérieur à celui des oryx ; le nombre des autruches dépasse quinze cents. Quant aux gazelles dorcas il faudrait les chiffrer par dizaines de milliers.

Voici à ce propos quelques chiffres de recensement de faune :

- 400 addax en janvier 1968 dénombrés à 50 km à l'Ouest de la mare d'Eleda dans un pātu-

rage de 600 km² par M. MICHELLETTI guide de chasse. Plus de 200 addax en trois troupeaux vus fin février 1966 par M. VASSELET, guide de chasse, à 60 km au Nord-Ouest de l'extrémité de l'Ouadi-Achim. 180 addax dénombrés par l'Inspecteur des Chasses dans la matinée du 15 avril 1966 du Téfi Basal au milieu du Goz Berki sur une quarantaine de kilomètres.

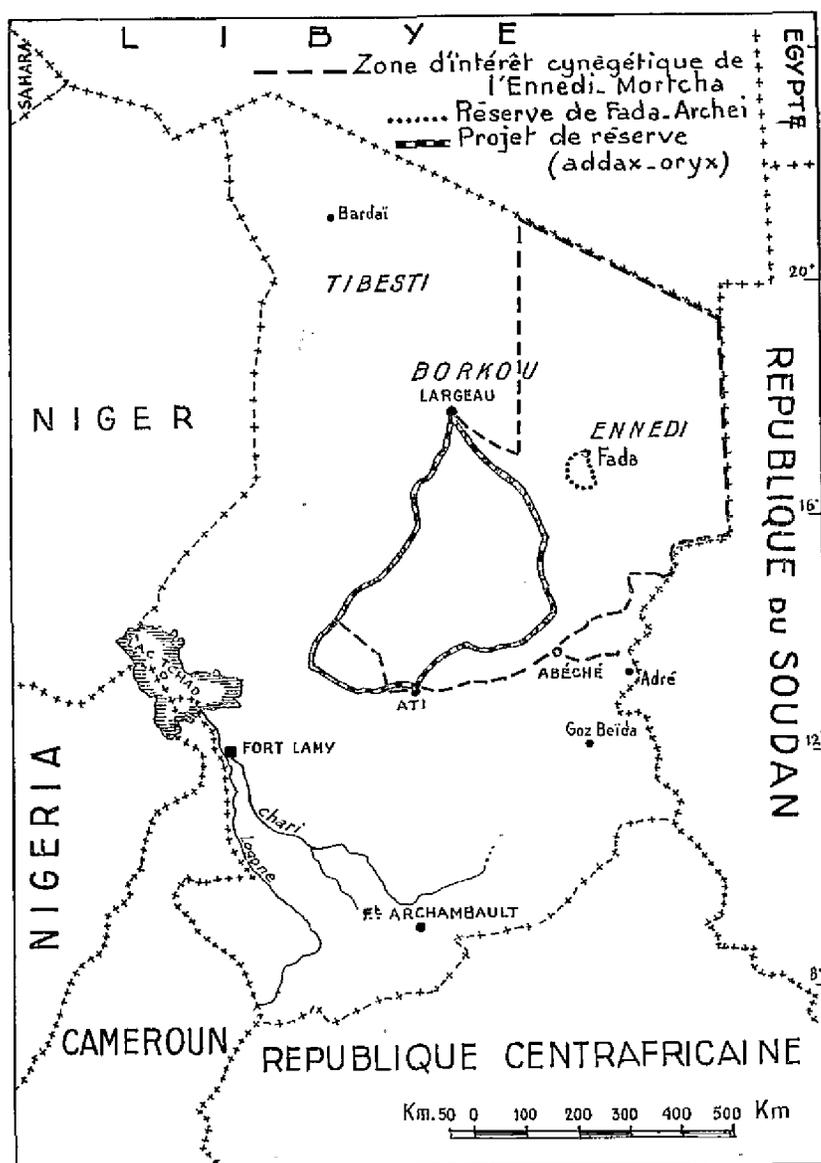
— 600 oryx groupés en mai 1962 (20 km au Nord de l'Ouadi-Achim) comptés par M. VASSELET. Plus d'un millier d'oryx aperçus au cours de la seule journée du 30 décembre 1964 par l'Inspecteur des Chasses accompagné du Directeur des Eaux et Forêts (du sommet d'une dune il était possible de compter 10 troupeaux de plus de cinquante têtes). Deux mille oryx aperçus en une seule journée fin mai 1966 suivant une estimation des groupes de gardes chasses de Djedaa et d'Haraze patrouillant sur l'Ouadi Haddad.

— Dans le canton d'Alladjabab début mai 1967 un millier de gazelles dama et plus de cinq cents autruches rassemblées par petits groupes suivant un rapport de M. MILLELIRI, Chef du secteur forestier du Batha qui empruntait la piste chamélière de Karcha à About Hidjelidj entre cette localité et Bir Adouma.

En fonction de la densité de cette faune dont les quelques chiffres que nous venons de citer donnent un aperçu, on peut songer à faire d'une partie de la réserve une aire de chasse contrôlée ouverte chaque année aux cents premiers titulaires du permis de grande chasse. Le plan de tir annuel serait ainsi défini :

- 100 addax,
- 100 autruches,
- 200 oryx,
- 200 gazelles dama,
- 600 gazelles dorcas.

Ce projet de réserve est actuellement à l'étude mais le budget actuel du Tchad ne permettant pas ce supplément de dépenses, il serait souhaitable qu'un organisme international (FAO, UIPN) soucieux



de la protection de cette faune, se charge pendant quelques années du financement de cette initiative ; puis, le nombre de safaris augmentant, une partie des bénéfices acquis serait réinvestie par le gouvernement pour poursuivre l'opération.

2° Il serait également nécessaire qu'un certain nombre de mesures soient prises, en particulier :

a) Modification du nombre d'animaux à tirer par les titulaires du permis de grande chasse, notamment :

- autorisation d'une autruche,
- suppression temporaire du deuxième addax,
- autorisation d'un deuxième mouflon.

b) Obligation pour le safari d'être accompagné d'un Agent des Eaux et Forêts pour chasser en réserve.

c) Modification du montant des taxes d'abattage en fonction de la création d'aires de chasse contrôlées :

d) Autorisation de tirer les vieilles femelles en présence d'un guide de chasse titulaire d'une licence définitive.

e) Interdiction absolue de détenir les animaux intégralement protégés tel le guépard. On peut estimer, en effet, à moins de 20 % le nombre de ces félins apprivoisés qui parviennent à l'âge adulte et au prix de quels soins (régime suivi, antibiotiques, etc...)

3° Améliorer l'infrastructure touristique et prendre un certain nombre de mesures qui faciliteraient l'installation, les déplacements et le séjour du touriste.

Un effort devrait être fait en priorité pour améliorer le réseau routier. Les pistes du Nord-Tchad sont bonnes dans l'ensemble et il est vraiment dommage que, pour quelques tronçons défoncés qui s'échelonnent régulièrement le long du parcours, les véhicules soient soumis à des accélérations et

décélérations constantes. Un minimum de main-d'œuvre et de crédits permettrait en particulier d'aménager la piste Abéché-Fada sur laquelle il deviendrait possible de rouler régulièrement à 80 km/h voire davantage. En 1964 et 1965 on couvrait cette distance (500 km) dans la journée ; aujourd'hui il n'en est plus question.

Les guides de chasse de même que leurs clients se plaignent qu'on n'ait pas prévu à Abéché un hôtel suffisamment confortable. Le nombre des safaris augmentant chaque année, il serait bon de prévoir la construction d'un hôtel des chasses analogue à celui de Fort-Archambault. A l'heure actuelle les touristes ne restent à Abéché que le strict minimum car ils n'y trouvent pas un endroit de détente et de repos. Et pourtant les environs d'Abéché présentent quelques attraits cynégétiques supplémentaires (principalement beaucoup de petit gibier : gazelles rufifrons, phacochères, pintades entre autres).

En dernier lieu il serait très souhaitable que toutes les démarches administratives puissent être réduites au minimum.

AVENIR CYNÉGÉTIQUE DU NORD-TCHAD

En Afrique, terre de soleil, de couleurs et de contrastes, dernier continent à receler une faune aussi variée et abondante, c'est le safari qui est appelé à sauver les animaux sauvages de la destruction totale. Ce n'est pas un paradoxe mais une réalité.

Dans le Nord-Tchad en particulier, la protection accordée à la faune, la surveillance dont elle est l'objet, l'aisance de sa reproduction font de cette région une des plus belles au monde pour la chasse au gibier désertique.

Il ne reste plus qu'à exploiter rationnellement ce trésor, c'est-à-dire en tirer le meilleur parti financier possible sans aller, comme dans une certaine fable, jusqu'à compromettre ce capital inestimable.

On peut d'ores et déjà admettre annuellement une cinquantaine de safaris comprenant deux chasseurs en moyenne, ce qui procurerait au Tchad une recette directe de 72.000 dollars, soit 18.000.000 CFA (sous forme de perceptions chasse, permis de chasse, permis de port d'armes, taxes d'abattage (1) et qui, surtout, occasionnerait à l'intérieur du pays (2) un apport en devises fortes

de 400.000 dollars soit 100.000.000 de francs CFA.

Dans un stade ultérieur, compte tenu de la croissance en densité de la faune et, surtout du développement des communications, on pourra envisager une deuxième forme de tourisme photographique et de vision moins onéreux et plus populaire : voitures, matériel de campement, personnel seraient alors mis à la disposition des visiteurs La vulgarisation d'un loisir qui était jusqu'alors réservé à une minorité privilégiée, permettrait certainement de décupler les chiffres énoncés plus haut.

Les progrès des moyens de communication ont singulièrement amenuisé les distances au cours de ces dernières années. Fort-Lamy n'est à présent pas plus loin de Paris que Marseille ou Bordeaux.

L'amélioration du niveau de vie, dans des pays où le loisir et l'évasion sont devenus de véritables raisons de vivre, fait que nous connaissons sans doute d'ici peu vers l'Afrique et d'autres pays lointains ces exodes massifs qui déportent actuellement nos citadins loin des brouillards, des fumées d'usine, loin de l'univers concentrationnaire vers des villégiatures, hélas, de plus en plus encombrées.

Si le gouvernement tchadien sait saisir la chance qui lui est offerte, drainer ce flot et le recevoir dans les conditions les meilleures, le Nord-Tchad est appelé à un grand avenir touristique.

(1) En admettant une proportion de 80 % de trophées obtenus en faisant la moyenne des taxes d'abattage en et hors réserve.

(2) En estimant la durée moyenne du safari Nord à 20 jours.